



6

# REVUE ARCHÉOLOGIQUE

OU RECUEIL

DE DOCUMENTS ET DE MÉMOIRES

RELATIFS

A L'ÉTUDE DES MONUMENTS; A LA NUMISMATIQUE ET A LA PHILOGIE

DE L'ANTIQUITÉ ET DU MOYEN AGE

Publiés par les principaux Archéologues

FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

et accompagnés

DE PLANCHES GRAVÉES D'APRÈS LES MONUMENTS ORIGINAUX

LA  
COLONIE ROMAINE DE BANASA

ET L'EXPLORATION GÉOGRAPHIQUE  
DE LA MAURETANIA TINGITANA

Par M. ERNEST DESJARDINS

Tirage à part.

PARIS

AUX BUREAUX DE LA REVUE ARCHÉOLOGIQUE

LIBRAIRIE ACADEMIQUE — DIDIER ET C<sup>o</sup>

QUAI DES AUGUSTINS, 35

ET CHEZ

FRANCK, LIBRAIRE,  
Rue Richelieu, 67.

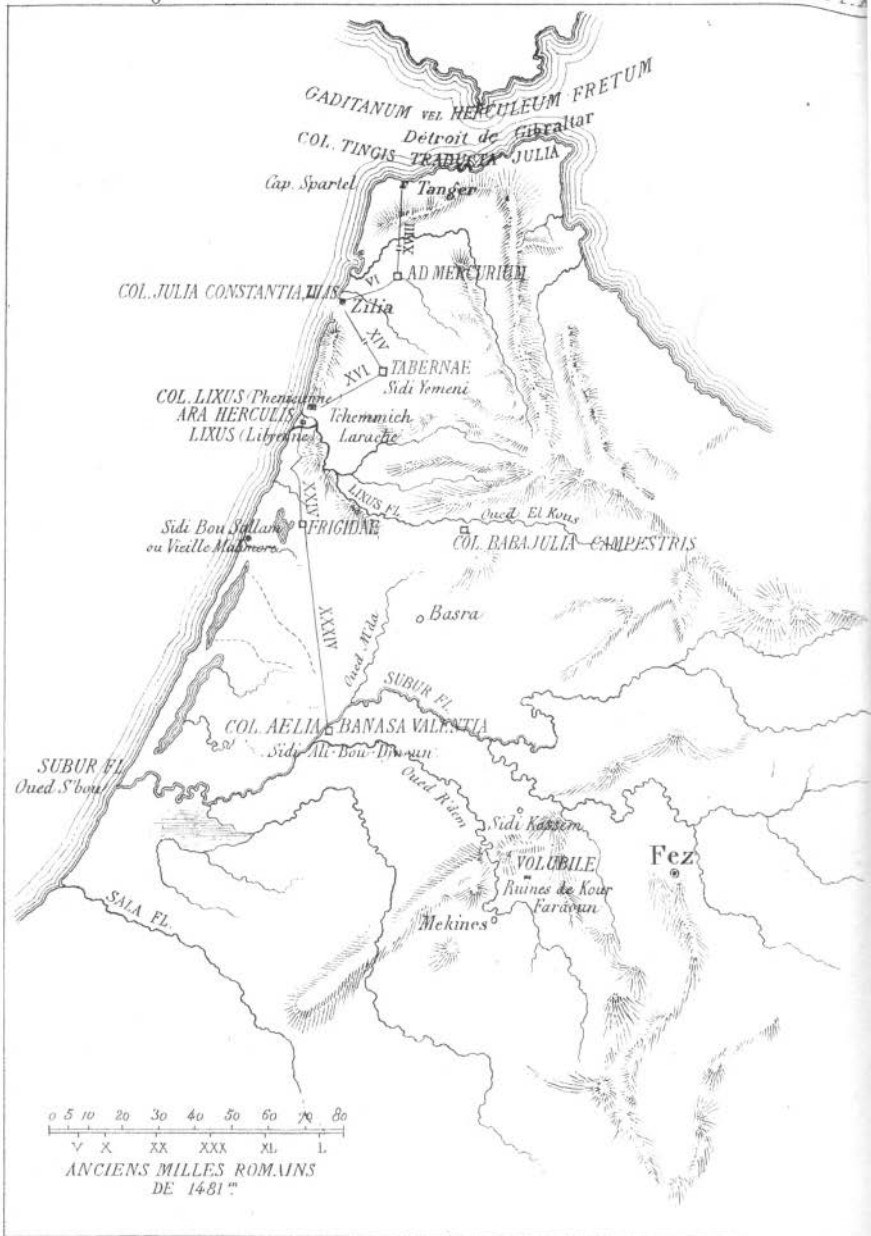
AUG. DUR.  
Rue

Droits de traduction et reproduction réservés

Bibliothèque Maison de l'Orient



163468



PARTIE SEPTENTRIONALE DE LA MAURETANIA TINGITANA.  
 — pour l'intelligence de la position de la Colonia AELIA BANASA.

LA  
COLONIE ROMAINE DE BANASA

ET L'EXPLORATION GÉOGRAPHIQUE  
DE LA MAURETANIA TINGITANA

Extrait de la *REVUE ARCHÉOLOGIQUE*

M. Charles Tissot, ministre plénipotentiaire de France au Maroc,  
a bien voulu nous communiquer l'inscription suivante, qu'il a estam-



pée lui-même à Sidi-Ali-Bou-Djnoun, au milieu de ruines romaines

situées sur la rive gauche de l'Oued S'bou, *Subur* ou *Sububus fluvius* des anciens, à 65 kilomètres environ de son embouchure dans l'Océan, un peu au-dessus de son confluent avec l'Oued R'dem, un de ses affluents de gauche, et un peu au-dessous de son confluent avec l'Oued M'da, un de ses affluents de droite (voir la pl. XXVI).

Ce monument mutilé, et présentant une inscription incomplète, a 0<sup>m</sup>,52 de large, sur 0<sup>m</sup>,65 de haut. C'est évidemment la partie inférieure d'un piédestal de statue ou de cippe élevé par la colonie de *Banasa* à un empereur, dont les noms et une partie des titres nous manquent. D'après ce qui nous en reste, nous savons seulement qu'il portait le surnom de *Sarmaticus*, et qu'il était revêtu de la puissance tribunitienne pour la première fois, lorsque le monument fut élevé. Nous savons encore qu'il était *pontifex maximus* et qu'il n'avait obtenu alors qu'un consulat. Le seul empereur auquel ces diverses circonstances peuvent convenir est Commode.

Ce prince naquit le 31 août 161 (1); il fut fait César le 12 octobre 166 (2); reçut le surnom de *Germanicus* le 15 octobre 172 (3); fut admis dans tous les collèges sacerdotaux de Rome, c'est-à-dire dans les quatre grands collèges des *Pontifices*, des *Decemviri sacris faciundis*, des *Fratres Arvales* et des *Fratres Augustales*, le 20 septembre 175 (4), étant alors âgé de quatorze ans (5). Il était parti pour la

(1) Lamprid. « [Commodus] natus est . . . pridie Kal. Sept., patre patruoque consulibus » *Commod. Anton.*, 1. C'est l'année même de l'avènement de son père Marc Aurèle. Les consuls de cette année furent M. Aelius Aurelius Verus Caesar III, L. Aelius Aurelius Commodus II, qui, ayant été nommés empereurs aux Nones de Mars, prirent les noms de Imp. Caes. M. Aurelius Antoninus Augustus, et Imp. Caes. L. Aurelius Verus Augustus. L'indication chronologique de Lampride pour la naissance de Commode n'est pas parfaitement exacte; car le 31 août, Marc Aurèle et Verus n'étaient plus consuls, puisque nous avons des *suffecti* (Celsus Piancianus et Avidius Cassius) qui ont dû entrer en charge aux Kalendes de mai de la même année 161.

(2) Id., ib., c. 11 : « nominatus inter Caesares quartum Iduum Octobrium quas *Herculeas* postea nominavit, Pudente et Pollione consulibus; » en effet, les consuls qui nous sont connus pour l'an 166 sont Q. Servilius Pudens et L. Fufidius Pollio.

(3) Id., ibid. : « *Germanicus* Idibus Herculeis, Maximo et Orfito consulibus; » les consuls qui nous sont connus pour cette année sont, en effet, Ser. Calpurnius Scipio Orfitus et Quintilius Maximus.

(4) Id., ib., 12 : « adsumptus est in omnia collegia sacerdotalia sacerdos XIII Kal. *Invictas* (i. e. Octobr.), Pisano et Juliano consulibus; » les consuls ordinaires de l'année 175 sont, en effet, L. Calpurnius Proculus Piso et P. Salvius Julianus. Pour cette même année nous avons, il est vrai, deux *suffecti* : Helvius Pertinax et M. Didius Severus Julianus, qui furent, plus tard, tous deux empereurs.

(5) Id., ib., 2 : « quarto decimo aetatis anno in collegium sacerdotum adscitus est. »

Germanie le 19 mai de la même année (1). C'est encore pendant le cours de cette année, le 7 juillet, qu'il aurait reçu la robe virile (2) et aurait été, en même temps, nommé chevalier romain et prince de la jeunesse (3). C'est le 25 octobre, et, d'après un autre passage de Lampride, le 25 novembre 176 qu'il reçut une première salutation impériale, son père recevant la huitième. Enfin il aurait triomphé avec lui (des Germains et des Sarmates) le 25 novembre ou le 23 décembre de la même année (4).

On sait que le premier consulat de Commode est de l'an 177, et qu'il fut consul ordinaire avec M. Plautius Quintillus (5), par conséquent qu'il entra en charge le 1<sup>er</sup> janvier de cette année; or, à cette date, il n'était pas encore associé à l'empire, puisque nous avons des monnaies de ce prince qui portent seulement: COMMODO · CAES · AVG · FIL · GERM · SARM · COS (6). D'autre part, il est hors de doute que Commode reçut sa première puissance tribunitienne en 177, et nous savons que, la dernière année de son règne, c'est-à-dire l'an 192 (7), il écrit au sénat une lettre dans laquelle il se déclare revêtu de la puissance tribunitienne pour la dix-huitième fois, *δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ ὀκτωκαιδέκατον* (8). D'après cela il aurait dû recevoir sa qua-

(1) Lamprid., *Commod. Anton.*, 12 : « profectus in Germaniam XIII Kal. *Aelius* (i. e. Junias), ut postea nominavit, iisdem consulibus; » cf. id., ib., 2 : « Profectus est cum patre et ad Germanicum bellum; » mais peut-être s'agit-il en ce passage d'un second voyage, si l'on consulte l'ordre d's faits présentés dans ce chapitre; ce serait en 178, car on lit un peu plus bas au c. 12 : « iterum profectus III Non. *Commodius Orfito* et *Rufo* consulibus. »

(2) Id., ib., 2 : « indutus autem toga est Nonarum Juliarum die quo in terris Romanis non apparuit, et eo tempore quo Cassius a Murcio descivit; » mais il semble, d'après un autre passage de Lampride, que ce n'ait été que le 25 octobre de l'année suivante.

(3) Id., ib. : « cooptatus est inter Trossulos, Princeps Juventutis, cum togam sumpsit. »

(4) Id., ib., 12 : « cum patre appellatus imperator v Kal. *Exsuperatorias* (i. e. Novembre) *Pollione* iterum et *Apro* [II] consulibus; triumphavit x Kal. *Januarias* iisdem consulibus; » cf. id., ib., 2 : « cum patre imperator est appellatus v Kal. *Dec. die*, *Pollione* et *Apro* consulibus, et triumphavit cum patre; » cf. *Tillemont*, II, p. 390. En 176, nous avons en effet pour consuls T. *Vitrasius Pollio* et M. *Flavius Aper* II; mais il y a des *suffecti* : D. *Claudius Albinus* et *Claudius Pompeianus Quintianus*.

(5) IMP · CAES · L · AVRELIO · COMMODO · M · PLAVTIO · QVINTILLO · COS, etc. (*Orelli*, 2566). — (6) *Eckhel*, VII, p. 105.

(7) On sait qu'il mourut le 31 décembre, τῇ τελευταίᾳ τοῦ ἔτους ἡμέρᾳ (*Dio Cass.*, LXXII, 22), après avoir régné douze ans, neuf mois et quatorze jours (id., ib.). Donc il avait succédé à Marc-Aurèle le 16 mars 180.

(8) Id., ib., 15. Cf. *Orelli*, 887, inscription relevée sur le mausolée d'Hadrien par le moine d'Einsiedeln.

trième puissance tribunitienne au commencement de 178, et comme, d'après les médailles que nous venons de citer, il n'avait pas encore reçu la première au 1<sup>er</sup> janvier 177, il faudrait que, pendant le courant de cette année, il l'eût reçue et qu'elle eût été renouvelée deux fois, ce qui est sans exemple. M. Léon Renier s'est livré, à l'occasion de cette difficulté chronologique, à une savante discussion (1) de laquelle il résulte que Commode dut recevoir peu après le 1<sup>er</sup> janvier 177 la première puissance tribunitienne, qui aura pu être confirmée par un décret du sénat, peut-être à l'occasion de son mariage avec Crispine, qui eut lieu dans le courant de cette même année. Il est possible que l'année de la mort de son père, 180, sa puissance tribunitienne ait été renouvelée également. En tout cas, la première puissance tribunitienne de Commode est de 177, trois ans avant la mort de Marc Aurèle, et l'année 177 serait la date de notre monument.

Notre inscription nous révèle un fait intéressant relativement aux titres de l'empereur Commode. C'est que, du vivant de son père, il porta le titre de *pontifex maximus*. Il était assurément de l'essence même du grand pontificat de ne pouvoir être exercé que par un seul personnage à la fois ; l'exercice simultané de cette dignité sacerdotale par deux empereurs n'est cependant pas un fait nouveau, car nous savons que Lucius Vêrus en fut revêtu en même temps que Marc Aurèle (2) ; d'ailleurs ce titre donné au fils de ce prince du vivant de son père n'a rien qui nous doive surprendre dans une province située à l'extrémité de l'empire.

Il n'est pas probable que ce monument ait été élevé aux deux empereurs et que la partie de l'inscription qui nous manque ait renfermé les noms et les titres de Marc Aurèle avant ceux de son fils ; bien plus, si cette inscription a été gravée, comme nous le croyons, sur le piédestal d'une statue, il est certain qu'elle était consacrée à Commode seul ; la statue de Marc Aurèle pouvant avoir été voisine de la sienne et devant, en ce cas, porter les noms et les titres de cet empereur.

Le monument a été élevé par les soins des premiers magistrats de la colonie, qui étaient des *duumviri*. L'un, nommé *C. Castricius ...us*, exerçait cette charge annuelle pour la seconde fois ; l'autre était *Q. Junius Ga.....* Nous ne pouvons restituer les surnoms de ces deux personnages.

(1) Leçon du jeudi 8 février 1872 (cours du Collège de France).

(2) Orelli, n. 872 ; Herzog, n. 5483 et 5484.

L'inscription dont il s'agit nous fait connaître le nom d'*Aelia*, donné sous Hadrien, ou après ce prince, à la colonie de *Banasa* que Pline nomme *Colonia Banasa Valentia* (1).

On remarquera la forme des lettres qui se rencontre fréquemment en Afrique dans les inscriptions du second siècle. Le Q de la quatrième ligne présente cependant une particularité exceptionnelle.

L'inscription doit se restituer et se lire ainsi :

*Imp. Caesari*  
*M. Aurelio Commodo*  
*Augusto Germanico*  
 SarmATICO PONTIfici  
 MaXIMO TRIBVNIciae  
 poteSTATIS · P · P · COS ·  
 curANTIBVS · C · CASTRICio  
 ... IIO ·<sup>II</sup> ET · Q · IVNIO · GA..  
 TIVIRIS COL  
 aELIAE BANASAE  
 l · D · D · D

[*Imp(eratori) Caesari*  
*M(arco) Aurelio Commodo*  
*Augusto Germanico*  
 Sarm]atico, ponti]fici  
 Ma]ximo, tribuni]ciae  
 pote]statis, p(atri) p(atriae), co(n)s(uli).  
 Cur]antibus C(aio) Castric[i]o  
 ...]no, secundum; et Q(uito) Junio Ga[.....,  
 duumvi[r]is col(oniae)  
 A]eliae Banasae,  
 l(oco)] d(ato) d(ecreto) d(ecurionum).

Mais l'intérêt capital du monument résulte de l'éclaircissement géographique qu'il nous fournit en déterminant pour la première

(1) *Hist. Nat.*, V, 1.

fois avec exactitude l'emplacement, vainement cherché jusqu'à ce jour, d'une des principales villes romaines de la *Mauretania Tingitana* (voir la carte de la partie septentrionale de cette province, pl. XXVI).

Nous avons dit que M. Charles Tissot l'avait découvert à Sidi-Ali-Bou-Djnoun, sur la rive gauche du Sebou ou S'bou. Il a remarqué en ce lieu trois petites collines placées sur une ligne droite et dont l'une est très-rapprochée du fleuve; les deux autres sont surmontées de deux marabouts qui sont les seules constructions modernes que l'on remarque au milieu des ruines romaines, chapiteaux, fûts de colonnes, pierres et briques qui jonchent le sol sur ces trois monticules et aux environs.

Voici ce que les textes anciens nous apprennent de la *colonia Aelia Banasa Valentia*.

Pline, au commencement du livre V de son *Histoire naturelle*, s'exprime ainsi (éd. Detlefsen, Berlin, 1866) ; « principio terrarum  
« Mauretaniae appellantur, usque ad C. Caesarem, Germanici  
« filium, regnum, saevitia ejus in duas divisae provincias . . . . .  
« Nunc est *Tingi*, quondam ab Antaeo conditum, postea a Claudio  
« Caesare, cum *coloniam* faceret, appellatum *Traducta Julia*.  
« . . . . Ab eo,  $\overline{XXV}$  (37<sup>k</sup>) (1), in ora Oceani, *colonia* Augusti *Julia*  
« *Constantia Zulil* (2), regum ditioni exempta et jura in Baeticam  
« petere jussa. Ab ea,  $\overline{XXXV}$  (55<sup>k</sup>) (3), *colonia* a Claudio Caesare  
« facta *Lixos* (4) vel fabulosissime antiquis narrata. Ibi regia Antaei  
« certamenque cum Hercule et Hesperidum horti. Adfunditur au-  
« tem aestuarium e mari flexuoso meatu, in quo dracones custodiae  
« instar fuisse nunc interpretantur. Amplectitur intra se insulam  
« quam solam e vicino tractu aliquanto excelsiore non tamen aes-  
« tuus maris inundant. Exstat in ea et *Ara Herculis* nec praeter  
« oleastros aliud ex narrato illo aurifero nemore (5). Ab *Lixo*  $\overline{XL}$

(1) Distance exacte.

(2) Incontestablement la moderne Zilia, en berbère; Azeila, Azila, Arzila, en arabe.

(3) Distance un peu peu exagérée selon M. Tissot, même en tenant compte de l'écart considérable qu'on était obligé de faire dans les terres, la côte étant formée de hautes falaises entre Zilia et Larache. La distance, divisée par l'itinéraire en deux sections partielles, donne la somme plus exacte de XXX milles.

(4) M. Tissot distingue à l'embouchure du *Lixus* (le Oued-el-Kous) les deux villes anciennes, *Lixus* phénicienne au N. sur la rive droite, à Tchemmich, et *Lixus* libyenne au S. sur la rive gauche, à Larache.

(5) Le même voyageur remarque que la description de Pline s'applique presque

« (59<sup>k</sup>), in mediterraneo, altera Augusti colonia est *Baba Julia Campestris* appellata, et *tertia Banasa LXXV P.* (111<sup>k</sup>) (1) *Valentia* cognominata. Ab ea, XXXV (52<sup>k</sup>), *Volubile* oppidum, tantumdem a mari utroque distans (2). At in ora a *Lix* L (74<sup>k</sup>) amnis *Sububus* praeter *Banasam coloniam* defluens, magnificus et navigabilis (3). Ab eo, totidem millibus oppidum *Saba*, ejusdem nominis fluvio impositum, jam solitudinibus vicinum elephantorumque gregibus infestum. »

Ptolémée, dans sa Μαυρετανίας Τηγριτανῆς θέσις, nous fournit les renseignements suivants : πόλεις δέ εἰσι τῆς Τηγριτανῆς μεσόγειοι αἴδε ἐπίσχημοι. Ζιλῆται 6°10' - 35°30', Λίξ 6°45' - 34°55', Ὀπινον 7°30' - 35°20', Σούβουρ 6°50' - 34°40', Βάνασα (var. Βονάσα, sur un ms.; Βάνασσα vulgo) 7°30' - 34°20', Ταμουσίδα 7°34'15', Σίλδα 7°50' - 33°55' (IV, 4).

L'Itinéraire d'Antonin nous donne les distances suivantes, que nous présentons dans l'ordre inverse pour plus de facilité :

« *Tingi, colonia*

« *Ad Mercurios* mpm XVIII (26<sup>k</sup> 1/2).

« *Zili* mpm VI (8<sup>k</sup>, 886<sup>m</sup>).

« *Tabernis* mpm XIII (20<sup>k</sup>, 734<sup>m</sup>), Sidi Yemeni.

« *Lix colonia* mpm XVI (23<sup>k</sup>, 646<sup>m</sup>).

« *Frigidis* mpm XVI (id.).

« *Banasa* mpm XXXIII (4) (50<sup>k</sup>, 354<sup>m</sup>).

Total de *Tingi* à *Banasa* [CIIII (154<sup>k</sup>)].

« *Thamusida* mpm XXXII (47<sup>k</sup>, 405<sup>m</sup>).

« *Sala* mpm XXXII (id.).

« *Mercurius* mpm XVI (23<sup>k</sup>, 696<sup>m</sup>). » (Wesseling, p. 6, 7 et 8.)

Total de *Tingi* à *Mercurius* [CLXXXIII (272<sup>k</sup> 1/2)].

exactement à l'état actuel des lieux ; l'île où se trouvait l'autel d'Hercule est formée par le Lixus et un bras mort qui ne se remplit qu'à la haute mer. Les oliviers de Pline ont disparu pour rendre sa place au bois d'orangers d'Hercule, où l'on cueillait les pommes d'or des Hespérides.

(1) Distance exagérée. Il n'y a, eu ligne droite, dit M. Tissot, que LVIII milles environ, comme le veut l'Itinéraire.

(2) *Volubile* est aux ruines de Kour Farâoun, près de Montai Idris appelée alors par les Berbères Oualili, à l'O. de Fez.

(3) Le S'bou est large à *Banasa* comme la Seine au pont d'Iéna, selon M. Tissot.

(4) Nous avons adopté cette leçon donnée par le plus grand nombre des manuscrits, et comme étant conforme à la distance exacte relevée par M. Ch. Tissot. Nous ne savons pourquoi Parthey et Pinder ont préféré XXIII (p. 3).

Aucun géographe n'avait donné et ne pouvait donner l'identification de *Banasa* ; mais on a peine à comprendre comment quelques-uns d'entre eux ont tenu si peu de compte des indications de Pline et de l'Itinéraire, qu'ils l'ont placée à Sidi-Bou-Sallam ou Vieille Mahmore (1), sur la côte, à égale distance des bouches du *Lixus* et du *Sububus* ou *Subur*, et très-loin par conséquent de ce dernier, sur le cours duquel Pline nous oblige à la chercher.

Il est vrai que le *Sububus*, ainsi que l'a observé M. Tissot et que l'avait judicieusement conjecturé M. Vivien de Saint-Martin, a dû modifier sensiblement la partie inférieure de son cours, comme en témoignent les eaux mortes, les lagunes et les lits abandonnés qui couvrent et sillonnent cette immense plaine ; mais en admettant même que le *Subur* ait eu, dans l'antiquité, une de ses bouches vers Sidi-Bou-Sallam, on ne justifierait par là ni la distance de l'Itinéraire, ni celle de Pline, non plus que les circonstances rapportées par cet écrivain et d'après lesquelles il n'est pas possible de placer à l'embouchure du fleuve la colonie de *Banasa*.

M. Charles Tissot s'occupe avec soin et sur place de la géographie physique de cette partie du Maroc ; l'étude très-sérieuse qu'il a faite des textes classiques (on sait que le jeune diplomate est docteur ès lettres et que ses thèses traitent de sujets géographiques anciens), les facilités que lui donnent la haute position qu'il occupe, sa longue pratique des voyages, sa connaissance des langues arabe et berbère, son habileté à dresser les plans et les cartes sur le terrain ainsi que son talent de dessinateur, nous donnent lieu d'espérer que, grâce au représentant de la France au Maroc, les problèmes encore obscurs de la géographie physique et de la topographie classique de cette contrée recevront bientôt la solution scientifique la plus satisfaisante.

ERNEST DESJARDINS.

(1) Tels sont : Mannert, *Geogr. der Griech. und Röm.*, X, 2<sup>e</sup> part., p. 471 ; Lapie, *Itin.*, éd. Fortia d'Urban, p. 2 ; *Carte d'Afrique d'après le tracé de M. Fr. Lacroix*, par M. Nau de Champlois. Le voyageur suédois Graoberg di Hemsæ n'est pas beaucoup plus heureux en la plaçant à Basra, très-avant dans l'intérieur des terres et qui n'est sur aucun fleuve ; on en doit dire autant de Reichard, qui le remonte dans le cours du S'bou jusqu'à Sidi Kæsem. M. Vivien de Saint-Martin est celui qui s'est rapproché le plus de la vérité, en le portant sur sa carte beaucoup plus bas sur le cours du même fleuve ; dans son texte (*Connaissances des anciens en Afrique*), il s'abstient de donner une identification.